

**Programme
pour une filière émergente :**

**La filière
chevreaux de boucherie
en Rhône-Alpes**



version du 25/02/15

Contexte général et problématique

Un diagnostic de la filière viande caprine en Rhône-Alpes a été mené en 2012 avec le soutien financier de la Région dans le cadre du CROF caprin. Il a permis d'établir un état des lieux détaillé des acteurs et du fonctionnement des filières chevreaux et chèvres de réforme (voir l'organigramme en page 6). Il a pointé les forces, faiblesses, opportunités et menaces pour ces filières régionales.

Depuis cette étude, la situation de la filière chevreaux s'est encore dégradée :

- le coût des aliments d'engraissement à base de poudre de lait a continué d'augmenter
- les pays qui constituent les principaux débouchés de cette filière : Italie, Espagne, Portugal, ont fortement réduit leurs achats du fait de la crise économique
- la réglementation sur le transport des chevreaux, maigres et gras, s'est durcie
- le mode de financement de l'équarrissage pour la filière caprine vient d'être réformé : il multiplie la facture moyenne des éleveurs par 6 !

Au niveau national, la Fédération Nationale des Eleveurs de Chèvres s'est saisie de ce dossier depuis 2011. Sa mobilisation a notamment abouti à la création d'une section caprine au sein d'Interbev, réunie pour la première fois le 21 octobre 2014.

Au niveau régional, la situation de la filière chevreaux est hautement préoccupante.

En effet, les caractéristiques régionales rendent la filière longue particulièrement fragile :

- élevages caprins de petites dimensions, dispersés dans des zones de montagne, d'où une difficulté à rationaliser le ramassage des petits chevreaux, et des coûts élevés
- forte saisonnalité de la production
- près de la moitié des chevreaux engraisés dans des ateliers indépendants, de petites dimensions et fragilisés par la réduction des marges.

La poursuite de l'activité des abatteurs du secteur et la survie des engraisseurs sont aujourd'hui en question. Or, si ces acteurs de la filière longue de valorisation du chevreau disparaissent, les éleveurs se retrouveront sans solution quant au devenir des chevreaux nés sur leur exploitation.

Ces perspectives inquiétantes, et la volonté de mieux valoriser les chevreaux, poussent certains éleveurs (notamment parmi les producteurs fromagers fermiers) à engraisser eux-mêmes leurs animaux pour les commercialiser en circuits courts. Le développement de cette filière courte très prometteuse se heurte cependant à des obstacles logistiques majeurs : modalités de transport des animaux, proximité de sites d'abattage acceptant d'abattre des chevreaux, proximité de sites de découpe...

Les axes stratégiques et les premières actions exploratoires

Suite à ces constats, **Caprin Rhône-Alpes a mis en place dès septembre 2013 un groupe de travail sur la viande caprine**, avec l'objectif de mettre en œuvre toute action permettant aux éleveurs de trouver un débouché à leurs chevreaux et le cas échéant de dégager un complément de revenu sur cette activité.

Ce groupe régional viande caprine est composé de professionnels caprins, techniciens et animateurs intéressés par le dossier. Il s'est réuni quatre fois depuis septembre 2013.

Trois axes de travail prioritaires pour la filière chevreaux ont été identifiés dès les premières réunions du groupe :

- assurer la survie du maillon engraisseur et **préserver la filière longue** : il s'agit de définir les moyens d'accompagnement de la filière longue propres à assurer sa pérennité
- face au fourmillement d'initiatives en circuits courts, mais aussi au constat des nombreux freins à ces projets : **développer** autant que possible **la part des chevreaux valorisés en circuit court**
- **promouvoir la viande de chevreau et développer les débouchés** : c'est la réponse à long terme pour la filière longue, car il faut recréer de la valeur dans cette filière, mais les actions de promotion favoriseront également le développement des circuits courts.

Ces trois axes stratégiques ont ensuite guidé toute la réflexion du groupe viande caprine et de ses animateurs, jusqu'à l'élaboration du présent programme.

En 2014, un avenant au CROF caprin a permis la mise en place d'actions transitoires et préparatoires :

- une action visant à animer les relations entre acteurs de la filière chevreaux de boucherie afin d'identifier les leviers d'action, et de faire émerger des projets, tant dans la filière longue qu'en circuits courts. Elle s'est concrétisée par la mise en place d'une animation collégiale : un animateur sur la filière longue, un animateur sur les circuits courts et une coordination par l'animatrice du PEP caprin.
Ces travaux fondateurs ont permis d'initier les échanges entre acteurs et d'aboutir à la formalisation du présent programme.
- Une action de soutien aux équipements de transport des chevreaux de 8 jours, l'urgence identifiée étant de permettre aux engraisseurs et plus généralement aux ramasseurs de petits chevreaux de passer le cap de la mise aux normes des équipements de transport. Cette action a permis d'accompagner les investissements réalisés par les deux principaux engraisseurs indépendants.
- Et enfin une mesure intitulée « Plan d'actions en faveur de la filière chevreaux » permettant la mise en œuvre de toute action visant la sécurisation ou le développement de la filière chevreaux de boucherie, que ce soit en filière longue ou en circuits courts.
C'est dans ce cadre qu'ont été créés des supports régionaux de communication sur la viande caprine : un stand parapluie, deux kakemonos, un drapeau. Ces supports ont déjà été utilisés à six reprises en 2014.

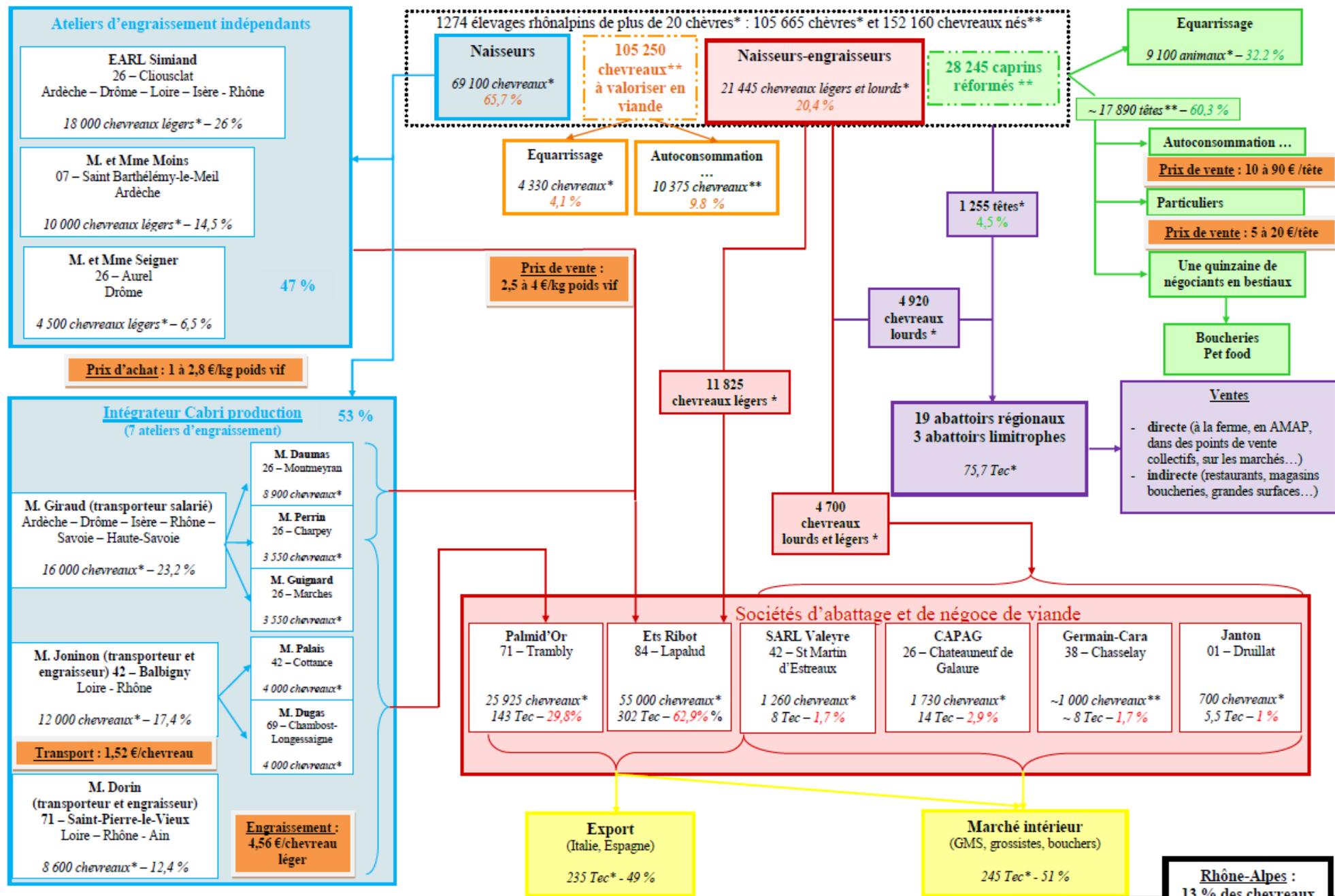
Le choix d'un programme « Filière émergente »

Le plan d'actions qui a été construit tout au long de l'année 2014 par le groupe régional viande caprine et ses animateurs **vise essentiellement à donner à la filière les outils « de démarrage » pour se structurer a minima et pour envisager son développement ultérieur :**

- une instance caprine rassemblant les acteurs de la filière longue dans un cadre interprofessionnel
- une animation spécialisée au niveau régional, mais également du temps d'animation auprès de groupes locaux, sur les territoires
- des outils techniques pour apporter un conseil approprié
- une signature valorisant la proximité
- un plan de communication

C'est pourquoi, le dispositif « Filière émergente » a paru le plus adapté pour mettre en œuvre ce plan d'actions.

Une fois ces différents outils mis en place, à l'issue des deux ans du programme filière émergente, **les actions de développement de la filière régionale chevreaux pourront trouver leur place dans le futur CROF caprin - ovin lait, aux côtés d'actions visant la valorisation des chèvres de réforme,** inspirées des résultats du PIDA viande de chèvre.



* chiffre mesuré ; ** chiffre estimé
Tec : Tonne équivalent carcasse

LA FILIERE VIANDE CAPRINE RHONALPINE EN 2011

B. Ducreux, 2012

Rhône-Alpes : 13% des chevreaux français abattus

Le programme Chevreaux de boucherie en Rhône-Alpes

Axe A :	Préserver la filière longue
Action A.1 :	Créer un lieu d'échange pour les acteurs de la filière longue
Action A.2 :	Le « Chevreau de Rhône-Alpes » : un projet structurant pour la filière longue
Action A.3 :	Fournir à la filière régionale des petits chevreaux en bonne santé
Axe B :	Développer la part des chevreaux valorisés en circuits courts
Action B.1 :	Renouer le dialogue avec les abattoirs ou développer des solutions alternatives
Action B.2 :	Faciliter et rationaliser l'abattage des chevreaux lourds
Action B.3 :	Accompagner les éleveurs dans leurs projets d'atelier d'engraissement
Action B.4 :	Donner des points de repère sur l'alimentation au lait maternel
Axe C :	Promouvoir la viande de chevreau et développer les débouchés
Action C.1 :	Faire découvrir la viande caprine au consommateur rhônalpin
Action C.2 :	Promouvoir le « Chevreau de Rhône-Alpes »
Axe D :	Animer le plan d'actions
Action D.1 :	Animer le plan d'actions et gérer le programme
Chiffrage global du programme	

Annexes :	
Annexe 1 :	Les structures porteuses du projet
Annexe 2 :	La gouvernance du programme
Annexe 3 :	Les caractéristiques respectives des chevreaux légers et des chevreaux lourds

A - Préserver la filière longue

A.1 – Créer un lieu d'échange pour les acteurs de la filière longue

Contexte :

Jusqu'à présent, en l'absence d'une interprofession viande caprine, les acteurs de la filière chevreaux ne disposaient d'aucun lieu de rencontre et d'échange, ni d'animation pouvant les mettre en relation.

A l'issue de plusieurs mois de discussions, la Fédération Nationale des Eleveurs de Chèvres (FNEC) a obtenu la création d'une section caprine au sein d'Interbev, l'Interprofession du Bétail et des Viandes. Après quelques réunions informelles d'un « Comité caprin », Interbev a ainsi constitué officiellement sa section caprine le 10 septembre 2014, et elle s'est réunie pour la première fois le 21 octobre 2014.

En Rhône-Alpes, l'idée a fait son chemin de décliner ce schéma d'organisation au niveau régional, en créant une instance caprine au sein d'Interbev Rhône-Alpes, sous la forme d'une section statutaire ou d'une commission moins formelle. Cette instance permettrait d'avoir un lieu d'échanges entre tous les acteurs de la filière régionale « longue » : éleveurs naisseurs, éleveurs naisseurs-engraisseurs, engraisseurs indépendants, société d'intégration, abatteurs spécialisés de chevreaux légers, abatteurs-volaillers, bouchers, distributeurs. Elle permettrait également d'assurer la cohérence entre les actions menées en région et celles décidées au niveau national par la section caprine d'Interbev.

Résumé de l'action : création et animation d'une instance caprine au sein d'Interbev Rhône-Alpes

Objectifs :

- Créer un lieu d'échange au sein de la filière pour favoriser les projets communs et prévenir les crises : partage d'informations économiques, veille réglementaire, surveillance de l'évolution des capacités de production
- Assurer une articulation avec la section caprine d'Interbev au niveau national
- Se rapprocher d'Interbev Rhône-Alpes pour profiter de ses compétences
- Piloter la signature « Chevreau de Rhône-Alpes »

Description de l'action et moyens à mettre en œuvre :

- Identifier un professionnel caprin leader sur ce projet
- Engager les discussions avec Interbev Rhône-Alpes
- Constituer l'instance caprine régionale
- Faire le lien avec la section caprine d'Interbev
- Proposer des ordres du jour, préparer les présentations de conjoncture, les informations à partager au sein de la filière
- Organiser quelques réunions physiques dans les premiers temps, puis alternativement des réunions physiques et des réunions téléphoniques, en privilégiant quelques moments clés du calendrier (préparation de Pâques, de Noël)

Bénéficiaires : Rhône-Alp'Elevage

Partenaires : Interbev, Interbev Rhône-Alpes, Caprin Rhône-Alpes

Calendrier de l'action : 2015-2016

Budget prévisionnel annuel à titre indicatif :

		2015		2016		TOTAL	
	taux	coût	aide Région	coût	aide Région	coût	aide Région
Coûts internes	60%	pm	0 €	pm	0 €	pm	0 €
TOTAL		pm	0 €	0 €	0 €	pm	0 €

Cette action est citée pour mémoire car sa mise en œuvre mobilise essentiellement du temps de l'animateur régional du programme, dont la prise en compte est prévue dans l'action D.1.

C'est pourquoi **il n'est pas sollicité d'appui spécifique de la Région sur cette action A.1.**

A - Préserver la filière longue

A.2 – Le « Chevreau de Rhône-Alpes » : un projet structurant pour la filière longue

Contexte :

Du fait de la réduction des exportations, l'offre en chevreaux se replie sur le marché national, ce qui exacerbe la concurrence entre les entreprises d'abattage. Pour démarquer la production régionale, il semble pertinent de jouer sur la notion de proximité en mettant en avant l'origine du produit.

Or, sur le plan régional, la démarche « Agricultures Rhône-Alpes », un identifiant régional réservé aux produits issus de l'agriculture de Rhône-Alpes, est développée depuis plusieurs années.

L'idée a donc émergé de décliner la signature « Agricultures Rhône-Alpes » sur la viande de chevreau. Les chevreaux nés et élevés en Rhône Alpes seront ainsi identifiables auprès des consommateurs.

Résumé de l'action : création et développement d'une signature « Chevreau de Rhône-Alpes »

Objectifs :

- Créer un identifiant mettant en avant le critère de proximité (né et élevé en Rhône-Alpes), pour faciliter la commercialisation dans le réseau de distribution local
- Consolider les liens entre les différents maillons de la filière régionale
- Mettre en œuvre des actions de promotion ciblées sur la production régionale

Description de l'action et moyens à mettre en œuvre :

- Animer les échanges avec les acteurs (engraisseurs, abatteurs) pour définir collectivement le cahier des charges du « Chevreau de Rhône-Alpes » et ses procédures de traçabilité, en s'appuyant sur la signature « Agricultures Rhône-Alpes », et sur le futur cahier des charges « Viande caprine française »
- Définir un protocole de surveillance de la traçabilité et des conditions d'utilisation de l'identifiant, qui ne génère pas de coûts de contrôle
- Promouvoir le développement des volumes identifiés

Bénéficiaires : Rhône-Alp'Elevage

Partenaires : Interbev, Interbev Rhône-Alpes, Chambre Régionale d'Agriculture, Caprin Rhône-Alpes

Calendrier de l'action : 2015-2016

Budget prévisionnel annuel à titre indicatif :

	taux	2015		2016		TOTAL	
		coût	aide Région	coût	aide Région	coût	aide Région
Coûts internes	60%	pm	0 €	pm	0 €	pm	0 €
TOTAL		pm	0 €	0 €	0 €	pm	0 €

Cette action est citée pour mémoire car sa mise en œuvre mobilise essentiellement du temps de l'animateur régional du programme dont la prise en compte est prévue dans l'action D.1, et des moyens de promotion dont la prise en compte est prévue dans l'action C.2.

C'est pourquoi **il n'est pas sollicité de soutien spécifique de la Région sur cette action A.2.**

A - Préserver la filière longue

A.3 – Fournir à la filière régionale des petits chevreaux en bonne santé

Contexte :

La majorité des chevreaux nés en Rhône-Alpes sont vendus avant huit jours pour être élevés par des engraisseurs spécialisés. Ces petits chevreaux sont des animaux particulièrement fragiles. Afin de réduire leur mortalité en atelier d'engraissement, et de produire des carcasses de qualité, quelques recommandations techniques sont à rappeler aux éleveurs naisseurs.

En outre, l'augmentation récente du coût de l'équarrissage dans la filière caprine constitue une incitation à réduire la mortalité des animaux à tous les stades de la filière, y compris dans les élevages naisseurs eux-mêmes.

Résumé de l'action : plan de sensibilisation et de communication technique sur les mesures à mettre en place dans les élevages naisseurs pour fournir aux engraisseurs des chevreaux de huit jours en bonne santé et sachant têter

Objectifs :

- Limiter le tri des chevreaux en élevage, permettre aux naisseurs de valoriser tous leurs chevreaux
- Fidéliser les engraisseurs, limiter la mortalité en atelier d'engraissement, limiter le coût de l'équarrissage et améliorer la rentabilité des ateliers

Description de l'action et moyens à mettre en œuvre :

- Mettre en place un groupe de travail technique piloté par un chef de projet, le chef de projet pressenti étant l'animateur du PEP caprin
- En associant des professionnels, définir les messages techniques à diffuser, faire valider par les engraisseurs
- Elaborer des outils de sensibilisation, des fiches techniques de préconisations sur les mesures à mettre en place avant la mise-bas, et durant les huit premiers jours de vie des chevreaux
- Mettre en place un plan de diffusion

Bénéficiaires : PEP caprin et structures employant les techniciens participant au groupe de travail, Rhône-Alp'Élevage (notamment pour les coûts externes)

Partenaires : Institut de l'Élevage, station caprine du Pradel

Dépenses subventionnables : coûts internes et coûts externes

Calendrier de l'action : 2015

Budget prévisionnel annuel à titre indicatif :

	taux	2015		2016		TOTAL	
		coût	aide Région	coût	aide Région	coût	aide Région
Coûts internes	60%	5 200 €	3 120 €	-	0 €	5 200 €	3 120 €
Coûts externes	80%	1 000 € HT	800 €	-	0 €	1 000 € HT	800 €
TOTAL		6 200 €	3 920 €	0 €	0 €	6 200 €	3 920 €

Co-financements :

- coûts internes : autofinancement par les employeurs,
- coûts externes : autofinancement par Rhône-Alp'Élevage

B - Développer la part des chevreaux valorisés en circuits courts

B.1 – Renouer le dialogue avec les abattoirs ou développer des solutions alternatives

Contexte :

Les éleveurs qui souhaitent valoriser leurs chevreaux en circuit court se heurtent souvent aux mêmes obstacles organisationnels : modalités de transport des animaux et des carcasses, proximité de sites d'abattage acceptant d'abattre des chevreaux, proximité et disponibilité de sites de découpe... Qu'elles soient avérées, ou simplement liées à une méconnaissance des pratiques du secteur de la viande, ces difficultés freinent le développement des circuits courts.

Suite au diagnostic de 2012, une nouvelle enquête menée en 2014 auprès des abattoirs a permis d'objectiver les points de blocage. Elle a mis en évidence la nécessité pour les éleveurs de s'organiser localement en groupes d'usagers autour des outils existants (abattoirs, salle de découpe), afin d'améliorer le dialogue avec leurs interlocuteurs et de lever les freins identifiés. Une plus-value pourrait être apportée par une coordination régionale permettant la capitalisation des expériences et jouant le rôle d'appui-expert.

En parallèle, compte tenu des difficultés rencontrées avec le réseau existant des abattoirs, les professionnels de la filière sont séduits par le principe de l'abattage et de la transformation à la ferme. Bien qu'un exemple d'abattoir de chevreaux à la ferme existe en Rhône-Alpes, il n'est pas facilement reproductible. Aussi, il semble important d'étudier les conditions de faisabilité d'un tel projet.

Enfin, il faut souligner que cette action B.1 s'inscrit en cohérence et complément de deux initiatives datant de la fin d'année 2014 :

- une offre de stage de la Chambre Régionale d'Agriculture pour une étude sur le thème : « Outils d'abattage et de découpe et attentes des éleveurs en circuits courts : quelle adéquation ? »
- un projet Casdar sur l'abattage de proximité, dont le volet Economie et Territoire serait piloté par la Chambre d'Agriculture de l'Ardèche,

Résumé de l'action : **animer des groupes d'éleveurs locaux pour résoudre les difficultés de transport, d'abattage et de découpe des chevreaux en circuits courts et réaliser une étude de faisabilité sur le cas concret d'un projet « test » d'abattoir à la ferme**

Objectifs :

- Faciliter l'organisation locale de la valorisation des chevreaux en circuits courts, sur le plan du transport en vif et en carcasse, de l'abattage et de la découpe
- Assurer une veille sur les capacités et conditions d'abattage des chevreaux en Rhône-Alpes
- Informer les éleveurs des conditions pour faire abattre des chevreaux dans chacun des outils
- Améliorer le relationnel entre les éleveurs caprins et les abattoirs, trouver des terrains d'entente sur l'abattage des chevreaux
- Etudier la faisabilité de la mise en place d'abattoirs à la ferme

Description de l'action et moyens à mettre en œuvre :

- Avec l'aide d'Interbev Rhône-Alpes, l'animateur régional répertorie l'activité et les conditions d'abattage dans chacun des outils concernés. Il réunit les animateurs locaux pour préciser les objectifs et le cadre de l'action.
- Les animateurs caprins, territoriaux ou spécialisés circuits courts ont pour mission de repérer et d'accompagner les groupes d'éleveurs souhaitant développer une valorisation en circuit court. Ils complètent les informations sur les abattoirs qui les concernent.

- L'animateur régional joue le rôle de médiateur et d'expert, et vient en appui aux animateurs locaux pour organiser les échanges entre éleveurs et abattoirs.
- Les animateurs locaux conseillent également les groupes sur les questions de transport et de découpe, avec l'appui de l'animateur régional
- Par ailleurs, les membres du groupe viande caprine ont souvent évoqué le cas d'éleveurs motivés pour « tester » la mise en place d'un abattoir de chevreaux à la ferme. Dans la mesure où un tel projet aura été clairement identifié, il sera proposé à la structure qui accompagnera le projet de l'éleveur, de mener sur ce cas concret une étude de faisabilité complète (technique, réglementaire et économique) dont les résultats seront diffusés au niveau régional.

Bénéficiaires : structures employant les animateurs accompagnant les groupes locaux, structure réalisant l'étude de faisabilité sur l'abattage à la ferme

Partenaires : Interbev Rhône-Alpes, Caprin Rhône-Alpes, Chambre Régionale d'Agriculture, Chambre d'Agriculture de l'Ardèche

Dépenses subventionnables : coûts internes

Calendrier de l'action : 2015-2016

Budget prévisionnel annuel à titre indicatif :

		taux	2015		2016		TOTAL	
			coût	aide Région	coût	aide Région	coût	aide Région
Coûts internes	animation groupes locaux	60%	20 000 €	12 000 €	40 000 €	24 000 €	60 000 €	36 000 €
Coûts internes et/ou Coûts externes	étude de faisabilité abattage à la ferme	60%	12 000 €	7 200 €	-	0 €	12 000 €	7 200 €
TOTAL			32 000 €	19 200 €	40 000 €	24 000 €	72 000 €	43 200 €

Les coûts internes de l'animation régionale sont pris en compte dans l'action D.1

Co-financements :

- coûts internes d'animation des groupes locaux : autofinancement par les employeurs
- coûts internes et/ou externes de l'étude de faisabilité : autofinancement par la structure réalisatrice

B - Développer la part des chevreaux valorisés en circuits courts

B.2 – Faciliter et rationaliser l'abattage des chevreaux lourds

Contexte :

Les abattoirs, et même ceux de proximité, sont peu enclins à abattre des chevreaux lourds, qui représentent un faible volume de leur activité et pour lesquels ils ne disposent pas de chaîne d'abattage spécialisée.

La dépouille (opération de retrait de la peau de l'animal) se fait majoritairement de façon manuelle. Elle prend du temps et nécessite un savoir-faire spécifique. Dans les faits, les éleveurs naisseurs-engraisseurs qui font abattre leurs chevreaux constatent parfois que les carcasses sont « abimées » lors de l'étape de dépouille.

Cependant, certains abattoirs ont mis au point empiriquement des outils, des méthodes, qui permettent d'optimiser cette étape dans le processus d'abattage. Il paraît opportun de recenser les différentes solutions mises en œuvre, et de les expertiser, afin de pouvoir conseiller les abattoirs sur cette problématique, mais aussi de préciser les points encore non résolus qui devraient faire l'objet d'actions de recherche et développement.

Résumé de l'action : mener une étude exploratoire sur les possibilités d'optimisation de l'étape de la dépouille des chevreaux lourds en abattoir

Objectifs :

- Faciliter l'abattage des chevreaux lourds en réduisant la pénibilité et le temps de travail
- Motiver les abattoirs de proximité à poursuivre et développer l'abattage des chevreaux lourds
- Tout en préservant la qualité des carcasses
- Explorer la question de la valorisation des cuirs

Description de l'action et moyens à mettre en œuvre :

- Enquête auprès des différents abattoirs de la région qui abattent des chevreaux lourds et observations sur place : organisation de la chaîne, modalités de la dépouille, temps passé, qualité des carcasses en sortie, avantages et inconvénients, difficultés rencontrées, valorisation des cuirs
- Analyse, confrontation à des avis d'experts, préconisations et identification des questions à approfondir

Bénéficiaires : Rhône-Alp'Elevage

Partenaires : Interbev Rhône-Alpes, ENILV, ADIV, Centre Technique du Cuir

Dépenses subventionnables : coûts externes

Calendrier de l'action : 2016

Budget prévisionnel annuel à titre indicatif :

	taux	2015		2016		TOTAL	
		coût	aide Région	coût	aide Région	coût	aide Région
Coûts externes	60%	-	0 €	9 000 € HT	5 400 €	9 000 € HT	5 400 €
TOTAL		0 €	0 €	9 000 €	5 400 €	9 000 €	5 400 €

Co-financements :

- autofinancement par Rhône-Alp'Elevage

B - Développer la part des chevreaux valorisés en circuits courts

B.3 – Accompagner les éleveurs dans leurs projets d'atelier d'engraissement

Contexte :

Avant même d'être confronté aux problématiques d'abattage et de découpe, un éleveur qui souhaite se lancer dans un projet d'engraissement de ses chevreaux doit tout d'abord mesurer la faisabilité et la rentabilité de son projet.

Afin que les techniciens puissent accompagner de façon pertinente les éleveurs qui les sollicitent, il est important qu'ils puissent disposer d'un ensemble d'outils de conseil, abordant les différentes exigences de la conduite d'un atelier d'engraissement et rassemblant les références techniques et économiques disponibles sur le sujet.

Résumé de l'action : développer un ensemble d'outils pour le conseil et l'accompagnement des éleveurs souhaitant engraisser leurs chevreaux

Objectifs :

- Développer l'engraissement des chevreaux chez les naisseurs
- Doter les techniciens d'outils de conseil pertinents pour permettre aux éleveurs de bien réfléchir leurs projets d'ateliers d'engraissement
- Diffuser les références et préconisations

Description de l'action et moyens à mettre en œuvre :

- Mettre en place un groupe de travail piloté par un chef de projet, le chef de projet pressenti étant l'animateur du PEP caprin
- Créer un outil de calcul d'opportunité
- Créer et diffuser des fiches techniques sur le logement, l'alimentation,...ainsi que des fiches témoignages
- Organiser des journées portes ouvertes chez des éleveurs qui engraissent leurs chevreaux

Bénéficiaires : PEP caprin et structures employant les techniciens participant au groupe de travail, Rhône-Alp'Elevage (notamment pour les coûts externes)

Partenaires : Institut de l'Elevage, station caprine du Pradel

Dépenses subventionnables : coûts internes et coûts externes

Calendrier de l'action : 2015-2016

Budget prévisionnel annuel à titre indicatif :

	taux	2015		2016		TOTAL	
		coût	aide Région	coût	aide Région	coût	aide Région
Coûts internes	60%	4 800 €	2 880 €	19 200 €	11 520 €	24 000 €	14 400 €
Coûts externes	80%	-	0 €	5 000 € HT	4 000 €	5 000 € HT	4 000 €
TOTAL		4 800 €	2 880 €	24 200 €	15 520 €	29 000 €	18 400 €

Co-financements :

- coûts internes : autofinancement par les employeurs,
- coûts externes : autofinancement par Rhône-Alp'Elevage

B - Développer la part des chevreaux valorisés en circuits courts

B.4 – Donner des points de repère sur l'alimentation au lait maternel

Contexte :

Le coût des aliments d'engraissement à base de poudre de lait a fortement augmenté ces dernières années. Une alternative consiste à alimenter les chevreaux avec du lait de chèvre de l'exploitation : le « lait maternel ». Cette pratique, en usage chez certains éleveurs, reste peu connue. Si elle peut permettre de réduire les coûts d'alimentation, elle nécessite technique et organisation. Elle doit donc être expertisée avant d'être vulgarisée.

Résumé de l'action : sur la base de cas concrets, établir des points de repère sur l'utilisation de lait maternel pour l'engraissement des chevreaux et les diffuser

Objectifs :

- Evaluer l'intérêt de cette pratique alternative
- Donner des points de repère aux éleveurs qui souhaiteraient la mettre en œuvre

Description de l'action et moyens à mettre en œuvre :

- Mise en place d'un groupe de travail piloté par un chef de projet, le chef de projet pressenti étant l'animateur du PEP caprin
- Définition du protocole de suivi, suivi de fermes distribuant du lait maternel aux chevreaux et enregistrement des données (volumes distribués et modes de distribution, croissance des chevreaux, organisation et temps de travail, ...)
- Analyse des résultats techniques et économiques, diffusion des conclusions et valorisation de témoignages, sous forme de fiches et d'une journée portes ouvertes (une des journées portes ouvertes prévues en B.3)

Bénéficiaires : PEP caprin et structures employant les techniciens participant au groupe de travail, Rhône-Alp'Elevage (notamment pour les coûts externes)

Partenaires : Institut de l'Elevage, station caprine du Pradel

Dépenses subventionnables : coûts internes et coûts externes

Calendrier de l'action : 2015-2016

Budget prévisionnel annuel à titre indicatif :

	taux	2015		2016		TOTAL	
		coût	aide Région	coût	aide Région	coût	aide Région
Coûts internes	60%	2 000 €	1 200 €	9 600 €	5 760 €	11 600 €	6 960 €
Coûts externes	80%	-	0 €	1 000 € HT	800 €	1 000 € HT	800 €
TOTAL		2 000 €	1 200 €	10 600 €	6 560 €	12 600 €	7 760 €

Co-financements :

- coûts internes : autofinancement par les employeurs,
- coûts externes : autofinancement par Rhône-Alp'Elevage

C - Promouvoir la viande de chevreau et développer les débouchés

C.1 – Faire découvrir la viande caprine au consommateur rhônalpin

Contexte :

Autrefois traditionnellement consommée pour les fêtes de Pâques et de Noël, la viande de chevreau a vu sa consommation régresser fortement au cours des dernières décennies. En effet, l'habitude de servir ce produit s'est perdue et les nouvelles générations de consommateurs ne savent plus cuisiner cette viande, voire ne l'ont jamais goûtée.

Pourtant, la viande de chevreau semble avoir un réel potentiel, car chaque fois que des consommateurs ont été interrogés, lors d'opérations de promotion et de dégustation, les retours ont été positifs, le produit étant apprécié de la grande majorité.

Un travail de fond doit donc être accompli, tant au niveau national qu'au niveau régional, pour promouvoir ce produit, lui construire une image, améliorer sa notoriété, afin de développer son marché sur chacun des créneaux de distribution.

Résumé de l'action : mise en œuvre d'un plan de communication générique sur la viande caprine

Objectifs :

- Convaincre les éleveurs du potentiel de développement de la viande caprine
- Faire découvrir ou re-découvrir la viande caprine au consommateur régional
- Améliorer la notoriété de la viande caprine, construire son image
- Apprendre au consommateur comment la cuisiner
- Soutenir les ventes au niveau régional, aussi bien en circuit court qu'en GMS

Description de l'action et moyens à mettre en œuvre :

- Définition d'un plan de communication
- Création et édition de supports de communication : nouveaux supports de stands, fiches-recettes...
- Soutien aux opérations de promotion locales de la viande caprine visant la mobilisation des éleveurs et/ou la communication grand public : lors de foires et manifestations, ou autres opérations et événements divers à l'initiative de porteurs locaux
- Relations-presse, parrainage par un Chef cuisinier,...
- Communication par le relais des boucheries artisanales

Bénéficiaires : structures organisant les opérations locales de promotion, Rhône-Alp'Elevage pour les autres coûts externes du plan de communication

Partenaires : Interbev, Interbev Rhône-Alpes, Caprin Rhône-Alpes

Dépenses subventionnables : coûts internes et coûts externes

Calendrier de l'action : 2015-2016

Budget prévisionnel annuel à titre indicatif :

		2015			2016			TOTAL		
		taux	coût		aide Région		coût		aide Région	
Coûts internes		60%	12 400 €		7 440 €		10 000 €		6 000 €	
Coûts externes	Coûts externes du plan de communication	80%	5 000 €	HT	4 000 €	5 000 €	HT	4 000 €	10 000 €	8 000 €
	Opérations de promotion locales	50%	10 000 €	TTC	5 000 €	10 000 €	TTC	5 000 €	20 000 €	10 000 €
TOTAL			27 400 €		16 440 €		25 000 €		15 000 €	
			52 400 €		31 440 €					

Les coûts internes de l'animation régionale sont pris en compte dans l'action D.1.

Co- financements :

- coûts internes : autofinancement par les employeurs,
- coûts externes des opérations locales : autofinancement par les structures organisatrices, ou co-financement par d'autres partenaires
- autres coûts externes du plan de communication : co-financement par Caprin Rhône-Alpes,

C - Promouvoir la viande de chevreau et développer les débouchés

C.2 – Promouvoir le « Chevreau de Rhône-Alpes »

Contexte :

Autour d'un identifiant collectif comme « Chevreau de Rhône-Alpes », il est important de prévoir un plan de communication partagé par les opérateurs afin de renforcer le positionnement du produit et de stimuler son développement.

Certains paramètres (charte graphique, messages,...) sont déjà définis dans le cadre de la signature Agriculture Rhône-Alpes, et il s'agira d'en assurer la déclinaison pour Chevreau de Rhône-Alpes. Un ensemble d'outils de PLV et de supports de promotion devra être créé spécifiquement.

Par ailleurs, pour un produit mal connu comme le chevreau, il semble pertinent de miser sur des animations sur les points de vente pour aller au contact direct des consommateurs.

Résumé de l'action : mise en œuvre d'un plan de communication associé à l'identifiant « Chevreau de Rhône-Alpes »

Objectifs :

- Bâtir un plan de communication autour du « Chevreau de Rhône-Alpes » qui soit un moteur de son développement
- Motiver les abatteurs à s'engager et à développer le « Chevreau de Rhône-Alpes »
- Rendre le « Chevreau de Rhône-Alpes » visible pour les consommateurs
- Dynamiser les ventes du « Chevreau de Rhône-Alpes » par des actions de communication et de promotion

Description de l'action et moyens à mettre en œuvre :

- Création d'une PLV spécifique au « Chevreau de Rhône-Alpes » : affiches, réglottes, etc... mais également matériel de promotion pour les opérations d'animation sur les points de vente
- Financement d'opérations d'animation sur les points de vente portées par les abatteurs et répondant à un cahier des charges défini préalablement (vente exclusive de Chevreau de Rhône-Alpes, utilisation de la PLV, animateurs formés...)

Bénéficiaires : Rhône-Alp'Elevage, opérateurs organisant des animations sur les points de vente

Partenaires : Interbev Rhône-Alpes, Chambre Régionale d'Agriculture Rhône-Alpes

Dépenses subventionnables : coûts externes

Calendrier de l'action : 2015-2016

Budget prévisionnel annuel à titre indicatif :

		taux	2015		2016		TOTAL	
			coût	aide Région	coût	aide Région	coût	aide Région
Coûts externes	PLV, supports de promotion	50%	3 000 € HT	1 500 €	3 000 € HT	1 500 €	6 000 € HT	3 000 €
	Formation des animateurs	80%	3 200 € HT	2 560 €	1 440 € HT	1 152 €	4 640 € HT	3 712 €
	Opérations d'animation sur les points de vente	50%	3 200 € HT	1 600 €	8 000 € HT	4 000 €	11 200 € HT	5 600 €
TOTAL			9 400 €	5 660 €	12 440 €	6 652 €	21 840 €	12 312 €

Les coûts internes de l'animation régionale sont pris en compte dans l'action D.1

Co-financements :

- co-financement des coûts externes de la PLV par les utilisateurs,
- autofinancement de la formation des animateurs par Rhône-Alp'Elevage
- autofinancement des coûts externes des opérations d'animation sur les points de vente par les abatteurs

D - Animer le plan d'actions

D.1 – Animer le plan d'actions et gérer le programme

Contexte :

La réussite de ce programme est conditionnée à la mise en place de relations fortes entre les différents acteurs de la filière chevreaux, au niveau régional, et localement autour des différents outils d'abattage.

Depuis fin 2013 le travail engagé a permis d'initier les échanges entre acteurs, il faut à présent conforter les relations en travaillant très concrètement sur des actions concertées.

Cela nécessite un temps important d'animation régionale, compte tenu de l'ambition du plan d'actions et de sa dimension collective.

Résumé de l'action : **animer et coordonner le plan d'actions et gérer le programme**

Objectifs :

- Animer les relations entre acteurs de la filière longue, notamment dans le cadre de l'instance caprine d'Interbev Rhône-Alpes, assurer la veille économique et réglementaire, assurer le lien avec Interbev
- Animer la mise en place et le développement de l'identifiant « Chevreau de Rhône-Alpes »
- Jouer le rôle de correspondant régional « médiateur » dans les relations entre groupes d'éleveurs et abattoirs locaux
- Suivre la mise en place du plan de communication générique sur la viande caprine et du plan de communication spécifique au « Chevreau de Rhône-Alpes »
- S'assurer de la mise en œuvre de l'ensemble des actions du programme

Description de l'action et moyens à mettre en œuvre :

- Organiser la gouvernance du programme de façon articulée entre l'instance caprine d'Interbev Rhône-Alpes, le groupe régional viande caprine et le Comité de Pilotage du CROF caprin-ovin lait
- Le mode d'animation collégial mis en place en 2014 (un animateur sur la filière longue, un animateur sur les circuits courts et une coordination par l'animatrice du PEP caprin), s'est avéré très satisfaisant au stade de l'émergence des projets et de l'élaboration du plan d'actions. Pour la mise en œuvre de celui-ci, cependant, il semble plus efficace de revenir à un modèle plus centralisé, avec un animateur régional unique.
- Il paraît également souhaitable que l'animateur régional ait une connaissance du milieu de la viande et une proximité avec Interbev Rhône-Alpes.
- Les compétences nécessaires ont été identifiées au sein de l'équipe de Rhône-Alp'Elevage, en la personne de Lionel Araujo, qui anime en particulier le Label Rouge Agneau de l'Adret.
- L'animateur régional intervient directement pour mettre en œuvre un certain nombre d'actions, apporte son appui sur d'autres, et doit coordonner l'ensemble du plan d'actions. Il aura en outre la charge de la gestion du programme. C'est pourquoi il faut qu'il puisse consacrer un temps significatif au programme chevreaux. Les besoins ont été chiffrés à hauteur d'une soixantaine de jours par an.

Bénéficiaires : Rhône-Alp'Elevage

Partenaires : Caprin Rhône-Alpes, Interbev Rhône-Alpes

Dépenses subventionnables : coûts internes

Calendrier de l'action : 2015-2016

Pour cette action :

- afin d'assurer une articulation sans rupture avec les animateurs en charge du dossier en 2014,
- mais aussi pour préparer la mise en œuvre du plan d'actions et permettre son démarrage opérationnel dès l'adoption du programme,

il est demandé une prise en compte des dépenses à compter du 1^{er} janvier 2015.

Budget prévisionnel annuel à titre indicatif :

		2015		2016		TOTAL	
	taux	coût	aide Région	coût	aide Région	coût	aide Région
Coûts internes	60%	28 000 €	16 800 €	28 000 €	16 800 €	56 000 €	33 600 €
TOTAL		28 000 €	16 800 €	28 000 €	16 800 €	56 000 €	33 600 €

Co-financements : autofinancement par Rhône-Alp'Elevage

Chiffrage global du programme

	2015		2016		TOTAL		
	coût	aide Région	coût	aide Région	coût	taux moyen	aide Région
A - Préserver la filière longue	6 200 €	3 920 €	0 €	0 €	6 200 €	63%	3 920 €
B - Développer la part des chevreaux valorisés en circuits courts	38 800 €	23 280 €	83 800 €	51 480 €	122 600 €	61%	74 760 €
C - Promouvoir la viande de chevreau et développer les débouchés	36 800 €	22 100 €	37 440 €	21 652 €	74 240 €	59%	43 752 €
D - Animer le plan d'actions	28 000 €	16 800 €	28 000 €	16 800 €	56 000 €	60%	33 600 €
TOTAL	109 800 €	66 100 €	149 240 €	89 932 €	259 040 €	60%	156 032 €

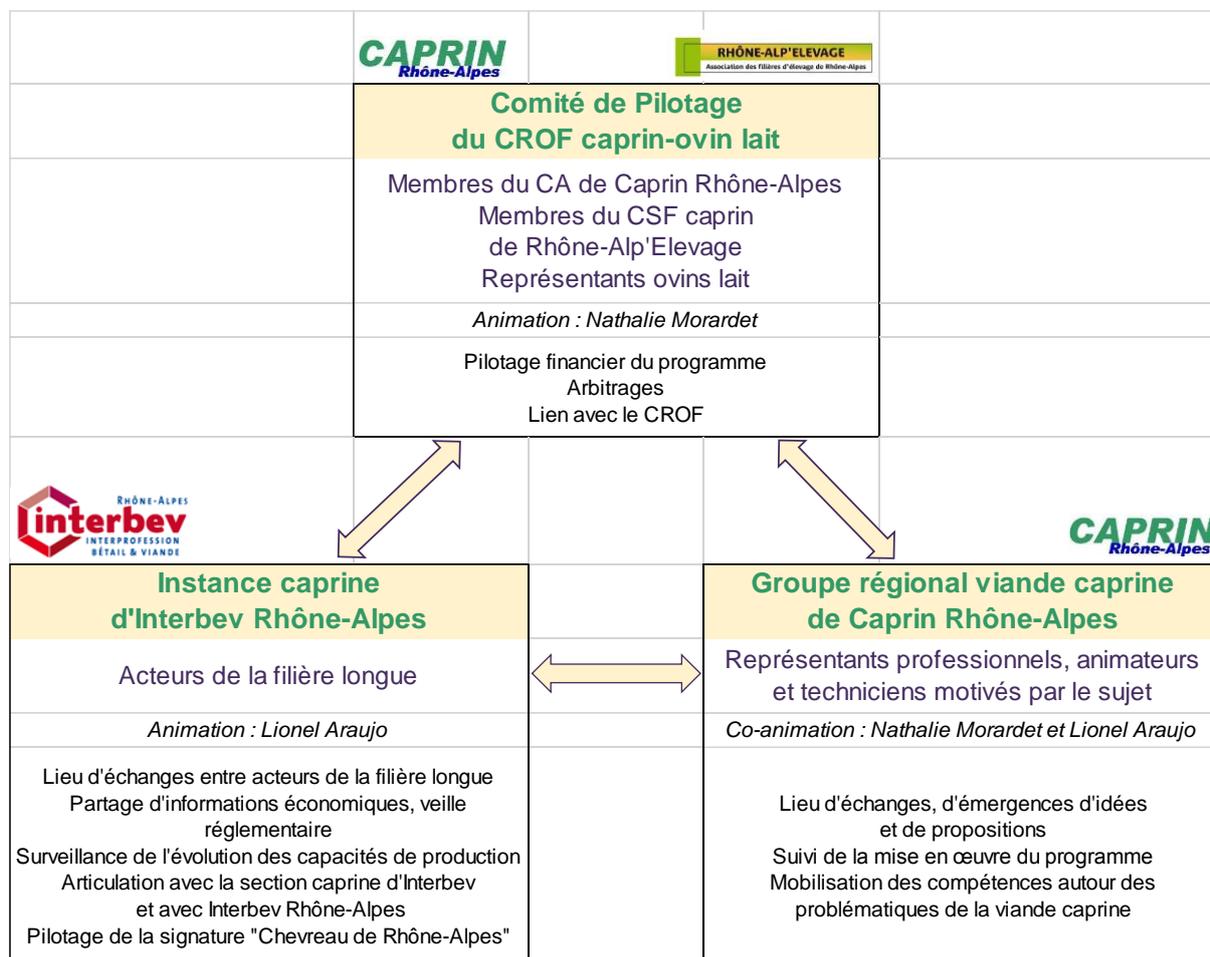
Annexe 1 : Les structures porteuses du projet

	<h3>Les orientations</h3>
<p>CAPRIN <i>Rhône-Alpes</i></p> <p>Association loi 1901</p> <p>14 structures membres actifs :</p> <ul style="list-style-type: none">CRIEL Sud-Est5 syndicats caprins départementaux2 associations de producteurs fermiers1 association de producteurs livreurs4 syndicats de produit UCEAR <p>1 structure membre de droit :</p> <ul style="list-style-type: none">PEP caprin <p>6 structures membres associés :</p> <ul style="list-style-type: none">3 syndicats caprins départementaux1 association filière affineurs CORABIOCAPGENES <p>Pas de salarié</p>	<ul style="list-style-type: none">• représentation de la filière caprine régionale• lieu d'échange entre les composantes de la filière, identification d'objectifs partagés, recherche de cohérence• orientations et stratégie pour la filière régionale• prise en compte des attentes de l'ensemble des composantes de la filière pour la définition de programmes de filière

en étroite collaboration avec :

	<h3>La mise en oeuvre</h3>
<p></p> <p>Association loi 1901</p> <p>Composition du Conseil d'Administration :</p> <ul style="list-style-type: none">- Présidents et Vices-Présidents de chacun des 4 Conseils Spécialisés de Filière- 4 représentants de la Chambre Régionale d'Agriculture <p>Composition du Conseil Spécialisé de Filière caprine :</p> <ul style="list-style-type: none">- 7 représentants de Caprin Rhône-Alpes (les 7 membres du Bureau)- 2 représentants de la Chambre Régionale d'Agriculture- 4 représentants des organismes techniques (FIDOCL, GDS, GTV, EMP- Coopératives d'Élevage)	<ul style="list-style-type: none">▪ animation régionale des 4 filières de ruminants▪ formalisation de plans d'actions répondant aux stratégies des filières▪ mise en œuvre et gestion des programmes de filière

Annexe 2 : La gouvernance du programme « Chevreaux de boucherie en Rhône-Alpes »



Le Comité de pilotage du CROF caprin-ovin lait, qui pilotera également le programme Chevreaux de boucherie en Rhône-Alpes est constitué :

- des administrateurs de Caprin Rhône-Alpes
- des membres du Conseil Spécialisé de Filière caprine de Rhône-Alp'Elevage
- de représentants de la filière ovin lait issus de l'association Bergers Fromagers Rhônalpins
- d'un certain nombre de représentants administratifs et animateurs régionaux invités

Il comprend un représentant de CORABIO (administrateur représentant CORABIO à Caprin Rhône-Alpes).

Il associe les partenaires techniques des actions au travers de la représentation des Chambres d'Agriculture ainsi que des organismes techniques (FIDOCL, GDS, GTV, EMP-Coopératives d'Elevage) au sein du CSF caprin de Rhône-Alp'Elevage.

Le Président du PEP caprin est membre du Comité de Pilotage, et l'animateur du PEP caprin y est invité.

Les partenaires d'aval font également partie du Comité de pilotage : les collègues transformateurs de la Commission caprine du CRIEL sud-est ayant 8 postes d'administrateurs à Caprin Rhône-Alpes Enfin, le financeur Région Rhône-Alpes est convié au Comité de Pilotage au minimum une fois par an lors de la réunion annuelle de programmation et de suivi du CROF.

Annexe 3 : Les caractéristiques respectives des chevreaux légers et des chevreaux lourds

	Chevreaux légers	Chevreaux lourds
Age moyen à l'abattage	26 jours (3 à 5 semaines)	55 jours (6 à 10 semaines)
Poids vif moyen	10 kg (8 à 11 kg)	16 kg (très variable : 12,5 à 23 kg)
Rendement carcasse	56 à 58 %	52 à 54 %
Poids de carcasse moyen	5,5 kg (4,5 kg à 6,5 kg)	8,5 kg - 9 kg
Engraissement	en ateliers d'engraissement spécialisés + marginalement en système naisseur-engraisseur (vente aux Ets Ribot) 2 à 4 semaines alimentation lactée exclusive (poudre)	en systèmes naisseurs-engraisseurs 40 à 75 jours (en moyenne 60 jours) alimentation principalement mais pas toujours exclusivement lactée (majoritairement poudre)
Abattage	abatteurs spécialisés : Ets Ribot, Palmid'Or	abatteurs volaillers : SARL Valeyre, CAPAG, Germain-Cara, Janton et abattoirs locaux multi-espèces
Produit	viande claire, très tendre	viande plus colorée, plus ferme et plus goûteuse
Débouché	GMS (majoritairement barquettes demi-carcasses) Export	vente directe, magasins collectifs bouchers GMS en circuit court